AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-3-75017075

PUBLICATION PÉRIODIQUE — 50 F.

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUT S PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin N° 34 (5ème envoi) - 13 Mars 1975

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelure du poirier : Toutes les pluies tombées du 3 au 9 mars ont permis des projections importantes d'ascospores, en particulier celles du 6 au 9 qui ont, en outre, été les plus favorables aux contaminations. Lorsque l'application du traitement a été effectuée le 5 ou le 6, la protection aura été excellente.

Lors des pluies à venir, les projections vont se poursuivre abondamment. Il est donc nécessaire de se tenir prêt à intervenir une nouvelle fois, d'autant plus que dans certains vergers le produit a pu être en grande partie lessivé. On estime que les pluies de 20 à 25 mm sont suffisantes pour entraîner un lessivage à peu près complet du fongicide.

- Tavelure du pommier : Des projections déjà sensibles se sont produites lors des pluies citées précédemment ; elles vont très probablement s'intensifier rapidement lorsque de nouvelles pluies se produiront.

En conséquence, demeurer vigilant et se tenir prêt à intervenir si des pluies accompagnées d'un relèvement de la température sont annoncées.

- Demande de renseignements : Afin de réaliser une étude régionale à propos des Tavelures du pommier et du poirier, nous serions heureux de disposer, pendant quelques jours, des bandes de thermohumectographes installés en 1974 (ou années antérieures). Le cas échéant, nous pourrions consulter ces documents sur place.

- Oïdium du pommier : Ainsi que nous l'avons déjà signalé dans le bulletin du 18 février, cet Oïdium a tendance à se développer.

Sur les variétés sensibles, il est conseillé d'ajouter un fongicide anti-oïdium à la bouillie destinée à lutter contre la tavelure :
- bénomyl (Benlate) à 300 g de MA/ha.
- binapacryl (Ambox, Biarix) 500 g de MA/ha.
- chinométhionate (Morestan) 75 g de MA/ha.
- dinocap (Crotothane, Dymox, Karathane) 250 g de MA/ha.
- drazoxolon (Sopracol) 400 g de MA/ha.
- méthylthiophanate (Pelt) 700 g de MA/ha.
- soufres micronisés mouillables à 6 kg de MA/ha.

Il est rappelé que le soufre mouillable est phytotoxique sur les variétés du groupe des "Red". Le drazoxolon est déconseillé sur les variétés Jonathan, Red-june et Cox orange, et il ne doit pas être ajouté à la doguadine en raison de la phytotoxicité du mélange.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Monilia du prunier, du cerisier : Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement du Monilia sur fleurs. Il est donc recommandé d'appliquer, dès que possible, dans les vergers sensibles, une pulvérisation fongicide avec l'un des produits suivants (dosage exprimé en matière active à l'hectolitre d'eau): thirame à 200 g, folpel à 100 g, mancozèbe à 160 g, bénomyl à 30 g, méthylthiophanate à 70 g.

/V I G N E/

- Excoriose : Dans les vignes très atteintes par cette maladie, il est possible de compléter l'action du traitement de prédébourrement (application essentielle) par un traitement appliqué quand 50 % des bourgeons ont atteint le stade C-D (pointe verte

.../...

P48

à sortie des feuilles) suivi d'un autre au stade D-E (étalement de la première feuille).

Ces traitements agissant préventivement, il y a le plus grand intérêt à les placer aussi près que possible des périodes pluvieuses survenant aux stades sensibles ci-dessus indiqués.

Employer l'un des produits suivants (doses exprimées en matière active à l'hectolitre) :

- folpel + captafol à 160 + 40 g (Mycodifol F)
- folpel + mancozèbe à 135 + 90 g (Mancofol)
- dichlofluanide à 200 g (Euparène)
- manèbe à 280 g (nombreuses spécialités)
- mancozèbe à 280 g (nombreuses spécialités)
- propinèbe à 280 g (Antracol)

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon :

Fonte des semis : Dans les cultures sous abri (serre ou tunnel), les champignons responsables de cette maladie se développent, favorisés par l'abaissement sensible de la température. On peut limiter leur développement en arrosant le sol près des plantes avec l'un des produits suivants (dose exprimée en matière active) :

- thirame (8 à 25 g au mètre carré)
- manèbe (8 à 25 g au mètre carré)
- bénomyl (1 g au mètre carré)

- Fraisiers de plein champ :

Maladie des taches rouges (Ramularia) : Nous rappelons les termes de notre bulletin N° 32 du 18 février dernier.

/GRANDES CULTURES/

- Charançon de la tige du colza (C. napi) ; Charançon de la tige du chou (C.quadridens):

Actuellement, les captures sont très faibles et la majorité des colzas ont dépassé le stade sensible aux attaques de ces charançons. Par conséquent, en de nombreuses situations, les traitements ne sont plus justifiés

- Méligèthe : Pendant la période du 6 au 10 mars, les captures étaient assez nombreuses. Avec le refroidissement enregistré, elles sont plus faibles. Il faut craindre, cependant, un relèvement des températures qui entraînerait une invasion massive de ces insectes sur les colzas actuellement au stade boutons accolés - boutons dégagés, donc sensibles.

Surveiller attentivement les cultures et se reporter à notre bulletin du 18 février avant de déclencher un traitement.

- Charançon des siliques (C. assimilis) : Les captures ont été plus importantes ces derniers jours. Nous rappelons que si les conditions atmosphériques sont favorables (+ 15°C et ensoleillement), à la faveur d'un traitement contre les méligèthes et si la population de charançons le justifie, on peut, en utilisant les produits aux doses recommandées contre ces charançons, détruire ces deux ravageurs (méligèthes et charançons des siliques).

J. LORQUIN

PESTICIDES HOMOLOGUES OU EN AUTORISATION PROVISOIRE DE VENTE AU 1er JANVIER 1975 UTILISABLES CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES - DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES

Ces deux listes, qui étaient habituellement adressées à nos abonnés avec le bulletin, figurent cette année dans le numéro de mars 1975 de la revue PHYTOMA.

Nous vous invitons à conserver soigneusement ce numéro car - au cours de l'année - il sera souvent conseillé dans notre bulletin de s'y reporter.

- LES RAVAGEURS DES LUZERNES-GRAINES -

Les travaux réalisés, ces dernières années, à la fois par l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de semences (F.N.A.M.S.) et l'Institut Technique des Céréales et Fourrages (I.T.C.F.) ont débouché sur une meilleure connaissance de quelques déprédateurs qui peuvent être à l'origine de pertes sérieuses en culture.

I.- PRINCIPAUX RAVAGEURS DE LA PHASE VEGETATIVE CONNUS DES PRODUCTEURS - BIOLOGIE SUCCINCTE :

La plupart des insectes coléoptères s'attaquant aux cultures de luzerne appartiennent à la famille des charançons (Cucurlionidae) pourvus d'un "bec" ou rostre assez caractéristique ; il en est ainsi pour les phytonomes, sitones, apions et le charançon de la livêche. Par contre, le négril, insecte fréquent et dangereux, appartient à la famille des chrysomélidae.

A/ Phytonomes : Ceux-ci mesurent de 3 à 10 mm de long ; dans nos régions, le plus fréquemment rencontré est le phytonome variable (Hypera variabilis) d'une longueur de 5 mm et de couleur gris brun ou fauve. L'hibernation a lieu, selon les espèces, à l'état adulte ou à l'état d'oeuf, de sorte que les premières larves apparaissent très tôt au printemps (à ce propos d'ailleurs, les risques de dégâts seront d'autant plus élevés que l'hiver aura été doux) et migrent aussitôt en direction des bourgeons de la plante hôte pour vivre d'abord en mineuses dans ces bourgeons ; plus tard, arrivées vers la fin de leur croissance, les larves de 10 à 12 mm de long et de couleur vert clair, avec une ligne blanche au milieu du dos, dévorent le limbe des feuilles avant de se nymphoser.

Les dégâts peuvent ainsi s'échelonner jusqu'au début de l'été. Une 2ème génération évolue ensuite sans provoquer de méfaits appréciables.

B/ Sitones : Ces petits charançons de 4 à 8 mm, gris foncé, sont responsables, à l'état adulte, de dégâts caractéristiques : encoches semi-circulaires sur le bord des feuilles, affaiblissant ainsi la plante. Les jeunes larves, apodes, de couleur blanc jaunâtre, pénètrent en terre et vont se loger dans les nodosités bactériennes qu'elles vident pour ensuite s'attaquer à la racine.

C/ Apions : Les adultes ne dépassent guère 2 à 5 mm de long et, pour la luzerne, c'est en particulier l'apion du pois (Apion pisi) qui est responsable de dégâts parfois graves. Les adultes apparaissent très tôt (fin février-début mars) ; les mâles s'alimentent du parenchyme foliaire (petites morsures circulaires) et les femelles creusent des petites cavités dans les bourgeons. Les larves, issues des pontes, restent immobiles et se nourrissent à l'intérieur du bourgeon, provoquant un gonflement plus ou moins sensible, puis s'y nymphosent.

D/ Le charançon de la livêche (Otiorrynchus ligustici L.) :
Cet insecte peut commettre des dégâts à la fois sous la forme adulte (morsures du limbe des feuilles) et sous la forme larvaire (racines rongées) mais son importance apparaît cependant secondaire pour la culture.

E/ Le négril : appelé aussi "Babotte noire" est une chrysomèle proche du doryphore mais d'un noir brillant, d'une longueur de 5 à 7 mm. Les adultes apparaissent au début du printemps, depuis fin mars si le temps est chaud. Les pontes sont déposées sur le sol ou sur la face inférieure des feuilles basses de la luzerne, du 15 avril jusqu'au début juillet. Les larves, d'aspect jaune grisâtre au début, deviennent de plus en plus foncées avec le corps parsemé de plaques noirâtres ; au terme de leur développement, elles s'enfoncent dans le sol pour se nymphoser. Il n'y a qu'une génération par an. Les adultes, et surtout les larves, rongent les feuilles de luzerne avec voracité commettant ainsi des dégâts parfois importants.

Outre les coléoptères déjà mentionnés, d'autres insectes sont susceptibles d'attaquer la luzerne ; on peut citer les pucerons (Homoptères) dont les pullulations sur luzernes sont exceptionnelles, différentes chenilles de tordeuses et de noctuelles (Lépidoptères) responsables, par leur voracité, de dégâts parfois importants et spectaculaires sur feuilles, et surtout les cécidomyies (Diptères) qui doivent être considérées comme particulièrement nuisibles dans nos régions.

La Cécidomyie des fleurs de la luzerne (Contarinia médicaginis Kief.) :

L'adulte, petit moucheron de 2 mm de long environ, a un aspect jaunâtre avec des parties plus foncées. Les larves se rencontrent uniquement dans les galles (fleurs attaquées déformées, gonflées). Les femelles ne pondent qu'à l'intérieur des boutons floraux parvenus à un stade bien déterminé (boutons verts) mais les plantes n'arrivent pas toutes en même temps à ce stade ; par conséquent, le stade réceptif est assez étalé dans le temps (1 mois environ) ; ceci peut expliquer les échecs parfois constatés lors d'interventions au stade "boutons verts". Les larves hivernent dans le sol jusqu'en mai, époque de la nymphose. De ces nymphes naissent des insectes parfaits qui entrent en activité au cours du mois de juin, s'accouplent aussitôt puis les femelles pondent dans les boutons floraux avant de disparaître. Les larves, issues de ces pontes, forment une première série de galles. Au terme de leur développement, elles abandonnent les fleurs et s'enfoncent dans le sol à faible profondeur (3-4 cm) pour engendrer un deuxième vol très important. Après accouplement et ponte, il se forme une deuxième série de galles d'où sortent des larves qui, pour une part, restent en arrêt de développement jusqu'au printemps suivant et, pour l'autre part, donnent un troisième vol ; celui-ci, à son tour, donne naissance à une troisième série de galles (en général moins importante) d'où s'échappent à nouveau deux types de larves ; les unes sans diapause et qui sont donc perdues, les autres se joignent à celles issues de la génération précédente encore en terre pour hiverner.

-=-

D'une façon générale, contre tous ces ravageurs assez bien connus, deux traitements insecticides étaient fréquemment réalisés : le premier intervenait en avril-mai contre les phytonomes et autres phytophages, le deuxième, peu avant la floraison, contre la cécidomyie des fleurs.

II.- NOUVELLES DONNEES SUR QUELQUES RAVAGEURS MAL CONNUS - BIOLOGIE SUCCINCTE :

Outre les ravageurs classiques cités précédemment, l'attention des producteurs devra porter sur quelques ravageurs déjà inventoriés mais pour lesquels les informations étaient incomplètes. C'est le cas pour certains mollusques (limaces et escargots), les nématodes des tiges des luzernes, la cécidomyie des bourgeons et d'autres insectes s'attaquant aux organes floraux, gousses et graines tels que les tychius, les thrips, punaises, la tordeuse des graines et le Bruchophagus.

1) Limaces et escargots : L'activité des limaces est généralement nocturne par beau temps mais également diurne en atmosphère humide et par temps couvert, les méfaits les plus graves interviennent sur jeunes pousses. Mais, précocement, en février-mars, des dégâts peuvent être commis au niveau des collets et en terre ; plus tard, à l'automne, des attaques ne sont pas rares non plus.

Les populations d'escargots sont parfois importantes dans une luzernière, leur activité se situe à partir de début avril et l'envahissement peut être total en juillet. Tous les organes de la plante sont susceptibles d'être touchés y compris les fleurs (le mucus les recouvrant gêne l'action des pollinisateurs) et, lors du battage, une perte de graines est enregistrée du fait de leur mélange avec des coquilles brisées.

L'élimination de ces mollusques peut être réalisée, dès que l'on constate leur présence ou les premiers dégâts, avec des appâts à base de métaldéhide ou de méthiocarbe.

(La suite sera publiée dans un prochain bulletin) J. LORQUIN

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.